



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**COLLEGE BEAUMARCHAIS
MEAUX**

PROJET D'ETABLISSEMENT

2007/2010

AXE ORIENTER

Axe de travail : Orienter

Intitulé de l'action : EDUCATION A L'ORIENTATION	
Coordonnateurs : M. ARNOUS (principal) et M. PASTOR (principal adjoint)	
Partenaires : Mlle FLANDIN (conseillère d'orientation psychologue), Mmes LE BUAN et PAOLETTI (conseillères principales d'éducation), les professeurs principaux des classes de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} .	
Public concerné : Tous les élèves des classes de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} .	
Etat des lieux : Mettre en œuvre les démarches éducatives d'orientation conformément à la circulaire 96-204 du 31 juillet 1996.	
Objectifs visés : L'ensemble des démarches doit permettre à chaque élève : <ul style="list-style-type: none"> - de développer des connaissances et des compétences dans les domaines des formations et de l'environnement économique et professionnel; - d'enrichir et diversifier ses représentations, en introduisant une réflexion sur la complexité des activités professionnelles, sur la situation des filles et des garçons dans la formation et dans l'insertion; - de développer son autonomie par une attitude active, d'être capable d'identifier les obstacles qui pourraient s'opposer à la réalisation de ses projets, les analyser et envisager les moyens de les surmonter avec l'aide de l'équipe éducative. 	
Mise en œuvre de l'action : Modalités pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une multiplicité et d'une diversité d'expériences collectives (séances en classe, au CDI, au CIO, forums, stages...) et individuelles (entretiens, recherche documentaire...). Ces mises en situation seront préparées et accompagnées par tous les partenaires qui auront pris en charge l'action. Elles seront ensuite exploitées et capitalisées par et pour le jeune dans le souci de permettre la meilleure appropriation possible. L'information sera intégrée à l'ensemble de la démarche, à travers une approche pédagogique centrée sur les représentations. Déroulement des actions Les activités d'éducation à l'orientation prennent leur place : <ul style="list-style-type: none"> - collectivement dans le cadre des disciplines ou de séquences spécifiques, et au cours de temps forts : stages, visites, forums...; - au cours de phases individuelles : entretiens avec la conseillère d'orientation psychologue et/ou le professeur principal. Pour ce faire, ce temps pour l'éducation à l'orientation est mis en œuvre dans le cadre des heures de vie de classe inscrites dans l'emploi du temps des élèves et des professeurs principaux. 	
Effets attendus : <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des orientations « subies » en fin de 3^{ème}. - Implication des équipes éducatives dans le processus d'orientation. - Motivation des élèves pour les activités de découverte des métiers et des filières (mini stages, intervenants divers, ...). 	
Indicateurs retenus : <ul style="list-style-type: none"> - Adéquation entre les vœux exprimés par les élèves en fin de 3^{ème} et la proposition d'affectation. - Taux de satisfaction des 1^{ers} vœux d'orientation en fin de 3^{ème}. - Taux d'orientation en fin de 3^{ème}. 	
Financement :	
Dépenses :	Ressources :

Axe de travail : Orienter

Intitulé de l'action : STAGES EN ENTREPRISE	
Coordonnateur : M. ARNOUS (principal)	
Partenaire : Professeurs principaux des classes de 3 ^{ème} , Mlle FLANDIN (conseillère d'orientation psychologue)	
Public concerné : Les élèves des classes de 3 ^{ème}	
Etat des lieux :	
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de coordination de l'action (chaque professeur se débrouille avec sa classe). - Insuffisance de préparation, de suivi et d'exploitation. - Manque de pertinence dans les choix des stages faits par les élèves. 	
Objectif visé :	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre l'organisation nécessaire afin que les stages en entreprises soient pertinents et intéressants pour que les élèves en tirent bénéfice (découverte du monde du travail, lien avec le projet d'orientation). 	
Déroulement de l'action :	
<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du stage durant le 1^{er} trimestre afin que les élèves en saisissent l'importance. - Deux types de stages en entreprise (pour les élèves ayant pris l'option découverte professionnelle 3H et 6H, et pour les autres élèves de 3^{ème}). - Création d'un fichier informatique regroupant les entreprises par domaine d'activités. - Sollicitation des parents pour qu'ils accompagnent leur enfant lors de son premier entretien. - Officialisation de la convention de stage par un courrier du collège. - Uniformisation des rapports de stage. - Soutenance du rapport de stage devant un jury d'adultes en présence du tuteur du stage (si possible). - Inscription d'une note de stage (oral et écrit) dans le bulletin trimestriel. 	
Effets attendus :	
<ul style="list-style-type: none"> - Une réelle découverte du monde professionnelle. - Mobilisation des équipes pédagogiques. - Participation des parents. 	
Indicateurs retenus :	
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des rapports de stage. - Mobilisation des élèves de 3^{ème} autour du projet. - Implication des équipes pédagogiques. - Adéquation des stages avec les goûts des élèves. - Réduction des choix d'orientation (filières BAC PRO) par défaut. 	
Financement :	
Dépenses :	Ressources :

Axe de travail : Orienter

Intitulé de l'action : ALTERNANCE COLLEGE - ENTREPRISE	
Coordonnateur : M. ARNOUS (principal)	
Partenaires : Les adultes relais et l'association Insertion Développement Emploi (IDE).	
Public concerné : Elèves volontaires âgés d'au moins 14 ans en classe de 4 ^{ème} ou 3 ^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> - qui présentent des retards et des lacunes scolaires; - qui n'ont plus d'appétence pour les formes pédagogiques traditionnelles. 	
Etat des lieux : Proposer un dispositif de diversification des formes d'acquisition des connaissances à certains élèves pour lesquels l'organisation actuelle des enseignements du collège convient mal et qui manifestent un rejet des modes classiques d'apprentissage et/ou qui ont des intérêts non pris en charge par le collège.	
Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'élève de rentrer dans une dynamique nouvelle. - Remotiver par l'intermédiaire de situations concrètes et valorisantes. - Favoriser la découverte des pratiques professionnelles pour mieux s'inscrire dans un projet de formation. - Eviter le décrochage scolaire. 	
Déroulement de l'action : La scolarité est organisée sur le principe de l'alternance. Le rythme et la durée des périodes d'alternance sont de la responsabilité du collège. Ces périodes doivent avoir une durée et une fréquence suffisantes pour que la découverte des métiers et du monde professionnel ait un sens. En l'absence de projet professionnel défini, on s'attachera à donner à chaque élève la possibilité d'effectuer des stages dans plusieurs entreprises appartenant à des domaines différents. Ce dispositif prend la forme d'un parcours individualisé où l'emploi du temps de l'élève est modulable sur l'année de façon à ajuster l'offre aux besoins individuels. Dans tous les cas, la solution proposée est précédée d'une concertation entre l'élève, ses parents et l'équipe éducative réunie autour du chef d'établissement. La décision appartient à l'élève et à sa famille. Elle fait l'objet d'un contrat signé par toutes les parties concernées. Au collège, les élèves suivent un enseignement aménagé conduit par des professeurs de l'établissement dans une forme pédagogique adaptée en relation avec la découverte du monde professionnel. Les contenus de cet enseignement sont dispensés de façon à permettre aux élèves qui le souhaitent le retour dans le parcours commun. Un référentiel personnalisé de connaissances et de compétences, exigible au terme du dispositif, est défini par l'équipe pédagogique du collège, en regard du socle commun de compétences. L'ensemble du dispositif pédagogique est instruit par la commission permanente et soumis au conseil d'administration du collège, conformément au décret de 1985. En particulier, les conventions passées entre établissements ou avec les entreprises doivent être approuvées par le CA. Enfin il donne lieu à une actualisation dans le projet d'établissement dont il fait partie.	
Effets attendus : <ul style="list-style-type: none"> - Remotivation, raccrochage scolaire des élèves. - Implication des élèves dans leur projet de formation. 	
Indicateurs retenus : <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'élèves sortant du collège sans solution d'insertion scolaire ou professionnelle. 	
Financement : Dépenses :	Ressources :